



# ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

La Rectrice de l'académie de Limoges

- **VU le code général de la fonction publique ;**
- **VU le décret n° 2017-1050 du 10 mai 2017 modifié portant dispositions statutaires communes aux corps de catégorie A de la fonction publique de l'Etat à caractère socio-éducatif ; ;**
- **VU l'information ministérielle DGRH C1-1 relative à la répartition académique des possibilités de promotions par tableau d'avancement classe principale (3 possibilités);**

ARRETE

**Article 1er.** – : sont inscrits au tableau d'avancement au grade d'assistant principal de service social des administrations de l'Etat au titre de l'année 2023 et ce à compter du 1er septembre 2023 les assistants de service social des administrations de l'Etat dont les noms suivent :

N°	NOM - Prénom	Affectation actuelle
1	BLANDINO-SOULIER Marielle	DSDEN de la Corrèze
2	BOUISSON Adeline	DSDEN de la Haute Vienne
3	BAUDOIN Audrey	DSDEN de la Creuse

**Article 2.-** Le Secrétaire Général de l'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LIMOGES, le 07 juillet 2023

Pour la Rectrice et par délégation,  
la responsable de la division des personnels  
administratifs et d'encadrement

  
Nathalie MASSOT